

**Conseil Consultatif de Quartier**  
**SAINT THOMAS D'AQUIN**  
Mardi 23 septembre 2014  
**Madame Laurence AMAND**

**Nombre de personnes présentes** : une vingtaine

**Ouverture de la séance à 18h30, présidée par Monsieur Olivier Le QUERE, Maire-adjoint délégué aux Conseils de Quartier.**

**Ordre du jour :**

1. Rappel fonctionnement des conseils de quartier
2. Présentation des associations
3. Présentation des représentants tirés au sort
4. Questions relatives à la voirie
5. Questions relatives aux espaces verts
6. Questions diverses

**1. Rappel fonctionnement des conseils de quartier**

Monsieur Olivier LE QUERE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux différents collègues présents. Un rappel des objectifs des Conseils consultatifs de quartier (CCQ) est effectué. Ceux-ci consistent à améliorer le cadre de vie des habitants, mais aussi faire remonter les informations. C'est un lieu d'échange, vivant et force de proposition. Le Conseil consultatif de quartier (CCQ) se compose de trois collèges : le collège des élus, le collège des associations et le collège des représentants des habitants. La durée du mandat est de trois à six ans. Un budget de fonctionnement et d'investissement sont attribués à chaque quartier. Les débats sont libres et participatifs. Ils portent sur trois points récurrents : **Sécurité, Espace public et Environnement.**

Madame Laurence AMAND, Conseiller d'arrondissement, déléguée au Sport et aux Equipements sportifs est l'élue référent de ce Conseil de Quartier.

**2. Présentation des différents collèges**

Collège des élus :

<b>Laurence AMAND</b>	<i>Conseiller d'arrondissement référente déléguée au Sport et aux équipements sportifs</i>
<b>Josiane GAUDE</b>	<i>1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire</i>
<b>Olivier LE QUERE</b>	<i>Adjoint au maire délégué aux conseils de quartier</i>
<b>Emmanuelle DAUVERGNE</b>	<i>Conseiller de Paris déléguée au budget</i>
<b>Pierre BAILLOT D'ESTIVAUX</b>	<i>Conseiller d'arrondissement délégué aux anciens combattants</i>
<b>Christophe POISSON</b>	<i>Adjoint au maire délégué aux associations et à la jeunesse</i>

Collège des habitants :

Titulaires	Suppléants
Anne Marie CANU - <i>absent</i>	Monique SION
Tressia BOUKHORS - <i>absent</i>	Agnès BRION
Frédérique CREPAT-LEBORGNE	Marie Christine NAFFAH
Guillaume BRAHAMI	Bernard COLLET
Imran Youssaf CHOUDRHY - <i>absent</i>	Nabila BOUOUCHMA- absent
Iris-Dina KERNSTEN	Isabelle VON WEBSKY - absente
Gérard AGULON- <i>absent</i>	François BECKER

Collège des associations :

Serge GUILLOUX	<i>Faubourg Saint Germain</i>
Emile AZZI - <i>absent</i>	<i>Ecole d'art dramatique St Louis Ste Clothilde</i>
Monique CATROUX- JAFFREZIC	<i>Association des commerçants de la rue du Bac</i>
Olivier BIDOU - <i>absent</i>	<i>Comité du 7<sup>ème</sup> de la FNACA</i>
Anne DUBOSC	<i>Association jardin partagé sqre missions étrangères</i>
Gérard THIERRY-LEUFROY	<i>Bibliothèque Sonore de Paris</i>
Ghislaine BRATEAU	<i>Asso. des riverains du quartier St Thomas d'Aquin</i>

Les associations et habitants se présentent à tour de rôle. Monsieur Gérard THIERRY-LEUFROY est désigné secrétaire du Conseil de Quartier. Monsieur Olivier LE QUERE suggère de réunir par pôles des sujets récurrents afin de créer, avec les titulaires, des référents de pôle et travailler sur les différents sujets.

#### 4. Questions relatives à la voirie :

- Un habitant soulève les problèmes de stationnement de plus en plus importants dans le secteur, Laurence AMAND annonce à ce sujet la réouverture 7/7 du parking 28/30 Boulevard Raspail de 08h00 à 20h00. Il est également demandé que certaines places de livraison au droit de petits commerces soient transformées en places de stationnement pour les riverains. Certains habitants se plaignent des travaux qui entraînent des nuisances sonores. Monsieur René-François BERNARD rappelle que la Mairie de Paris a stoppé les travaux un an avant les élections municipales et qui ont maintenant repris de plus belle ce qui peut expliquer cette gêne.
- Un habitant se plaint également de problèmes de nuisances sonores dues aux travaux de la rue de l'Université qui se déroulent 7 jours sur 7. Philippe VALLI, directeur de Cabinet répond que ces travaux sont absolument nécessaires en raison d'un risque d'effondrement des

égouts, il s'agit donc d'une intervention d'urgence. La fin de ces travaux est prévue pour la fin décembre 2014 au plus tard.

- Un habitant signale qu'au niveau de la rue de Lille les véhicules roulent très rapidement et que c'est très dangereux. Monsieur René-François BERNARD lui répond que des coussins berlinois devraient être installés par les services de la voirie. Elle ajoute également que le trottoir de cette rue est en très mauvais état.
- Un habitant signale le problème du carrefour Sèvres-Babylone/Raspail qui est très dangereux et demande la création d'un rond point. Monsieur René-François BERNARD lui répond qu'à ce jour rien n'est envisageable, notamment en raison des travaux qui ont actuellement lieu, mais la mise en place de ralentisseurs pourra être étudiée.
- Une habitante demande s'il est possible de mutualiser les places de livraison et de transports de fond : Josiane GAUDE répond que ce n'est pas possible car cela fait partie du cahier des charges des convoyeurs de fond. Les habitants sont très préoccupés concernant les places de stationnement : les véhicules officiels se garent partout...
- On signale que dans la rue de la Chaise les trottoirs sont très étroits et qu'il est très difficile de circuler à pied. On demande le retrait des plots jaunes : cette demande a été effectuée au service de la voirie pour les retirer.
- Un habitant évoque le problème de la terrasse du « Basile » qui empêche les piétons de circuler. Les suggestions émises seraient d'aménager une terrasse telle que le Café de Flore dans le 6<sup>e</sup> arrondissement. Le problème est que la Mairie de Paris ne souhaite pas que cet aménagement soit généralisé dans Paris et que cet aménagement supprimerait un emplacement livraison.
- Madame Capucine EDOU suggère la création d'un espace partagé dans la rue Saint Guillaume, comme c'est le cas rue Cler. Monsieur René-François BERNARD indique que ce genre de mutation nécessite des travaux importants et financièrement élevés.
- Le problème des terrasses et brasseries qui empiètent le trottoir est à nouveau évoqué. Monsieur René-François BERNARD répond qu'en général, les propriétaires sont dans la norme de la réglementation et que les gérants préfèrent payer des amendes plutôt que de perdre des places.
- Rue Perronet, des habitants souhaiteraient retrouver la convivialité de cette rue et en faire une voie semi-piétonne. Cette demande a largement été repoussée par une majorité d'habitants en 2012 qui craignaient de voir l'accès aux parkings privés supprimé. De plus, ce site est d'autant plus difficile à aménager puisqu'il est dans le périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du 7<sup>e</sup> arrondissement.
- Une habitante signale que rue des Saints-Pères, les trottoirs sont très étroits et les véhicules roulent trop vite. Elle évoque également le problème du « rideau de fer » devant DEBAUVE & GALLAIS qui enlaidit un monument historique.

## **5. Questions relatives aux espaces verts :**

Un point rapide sur le jardin partagé Catherine Labouré présenté par Anne DUBOSC, projet monté en deux ans et inauguré en septembre 2013. Le bilan de ce jardin ouvert à tous (adultes) est satisfaisant, il compte 32 adhérents sur la période 2013-2014, l'ambiance y est conviviale. Madame DUBOSC demande une présence pédagogique régulière dans cet espace afin de rappeler la vocation initiale du jardin partagé : une activité pédagogique pour les adultes en priorité, point sur lequel elle tient à insister. Elle souhaiterait obtenir des subventions. On lui suggère de proposer un budget lors du prochain CCQ qui sera soumis au vote.

Concernant le Square Boucicaut, les habitants demandent d'y laisser le manège.

## **7. Questions diverses :**

Un habitant suggère de faire connaître les comités de quartier à travers une lettre collective pour en informer les habitants. Il est répondu que cette information est déjà diffusée en ligne, ainsi que dans le journal « 7 et Vous ».

Un habitant demande où en sont les projets de végétalisation des murs aveugles tels que préconisé par la Mairie de Paris. Il est répondu que rien n'est bien défini à ce jour, mais madame Josiane GAUDE s'étonne que certains commerçants soient verbalisés pour l'installation de bacs à fleurs devant leurs établissements.

Monsieur Serge GUILLOUX évoque divers problèmes auxquels il doit faire face pour la mise en place de son pique-nique et de son vide-greniers annuel. Il se heurte régulièrement à la réticence du commissariat du 7<sup>e</sup> pour l'installation de ses décorations et a souvent recours à des pétitions. On lui répond qu'il faudra veiller à ce que les autorités soient bien informées de chaque projet et l'importance du respect des prescriptions imposées.

Les habitants demandent également à ce que la Mairie les informe d'avantage sur les projets de l'arrondissement, aménagements, etc... Il est répondu que c'est régulièrement fait et que cela continuera.

Une habitante pose une question concernant les mendiants et les réseaux de fausse mendicité qui détériorent l'image du 7<sup>e</sup> arrondissement. Il est répondu qu'il est difficile d'intervenir : des arrêtés anti-mendicité avaient été mis en place par la Préfecture de Police et ont ensuite été supprimés en 2012. Ils sont à nouveau à l'ordre du jour pour les zones touristiques et visent notamment les groupes émanant de réseaux, et non ceux en situation de réelle détresse.

Madame Laurence AMAND informe le Conseil sur l'aménagement de l'îlot Raspail – Bac – Grenelle : cet ensemble de 14 000 m<sup>2</sup> accueillera une galerie composée d'artisans créateurs, de designers, et de mode. Quelques logements sont prévus. Fin des travaux en juillet 2016.

**La séance est levée à 20h30**

**Prochaine réunion le 1<sup>er</sup> décembre 2014 à 18h30**